

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

du Grand Besançon

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000047

Séance du lundi 26 juin 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à La CCID sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessus: Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.2.3) Avanne Aveney: Christian GAGNEPAIN (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre TAILLARD Besançon: Eric ALAUZET, Denis BAUD (jusqu'au rapport 2.6), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.2.1), Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 9.2), Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 4.7), Abdel GHEZALI (jusqu'au rapport 1.2.4), Michel JOSSE, Loic LABORIE, Lucile LAMY, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.2.5), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Danièle TETU (à partir du rapport 1.1.6), Corinne TISSIER Beure: Philippe CHANEY Boussières: Michel POULET Busy: Philippe SIMONIN Chalezeule: Raymond REYLE Champagney: Claude VOIDEY Champoux: Norbert DUPREY (représenté par Mme Bernadette PERRIN) Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) Chemaudin : Jean-Yves RENOU Deluz : Yves TARDIEU Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine: Jean JOURDAIN La Chevillotte: Jean PIQUARD La Vèze: Philippe CHANAU Mamirolle: Jacques-Henry BAUER (jusqu'au rapport 1.1.6) Marchaux: Bernard BECOULET Mazerolles le Salin: Daniel PARIS Miserey Salines: Denis JOLY (jusqu'au rapport 2.1) Montfaucon: Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX (à partir du rapport 1.1.2) Novillars : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE Pugey : Marie-Noëlle CAMBIER Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE Routelle: Claude SIMONIN (représenté par M. Pierre DAGON LARTOT) Saône: Bernard GUYON Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU (représentée par Mme Christine MESNIER) Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jacques SIFFERLIN Torpes: Denis JACQUIN (représenté par M. Gérard PIERLOT) Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaux les Prés: Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.6)

Etaient absents: Auxon-Dessous: Jacques THIEBAUT Auxon-Dessus: Michel BITTARD Besançon: Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Paulette GUINCHARD, Sylvie JEANNIN, Sébastien MAIRE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Frédérique MOZER, Jocelyne GIROL, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Nicole WEINMAN Beure : Pierre JACQUET Boussières : Bertrand ASTRIC Braillans : Alain BLESSEMAILLE Chaleze : Josseline SEITZ Chatillon le Duc : Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes: Gabriel JANNIN Grandfontaine: Richard SALA Larnod: Martine BERGIER Le Gratteris: Nicole JANNIN Mamirolle: Dominique MAILLOT Miserey Salines: Marcel FELT Morre: Jean-Michel CAYUELA Osselle: Jacques MENIGOZ Pelousey: Jacques TERVEL, Annick CHARPY Pirey: Claude BARTHOD-MALAT Saône: Christelle PETITJEAN Thise: Claude BULLY Thoraise: Jean-Paul MICHAUD Vaire le Petit: Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins: Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT

Procurations de vote :

Mandants : J. Thiebaut, M. Bittard, C. Ballot, T. Beneteau de Laprairie, A. Chauvet, R. Chavin-Simonot, J-C Chevailler, Y-M Dahoui, J-J Demonet, F. Fellmann, D. Gendraud (à partir du rapport 5.1), P. Guinchard, S. Jeannin, S. Maire, F. Monneur (jusqu'au rapport 1.2.4), D. Tetu (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Jacquet, B. Astric, J. Seitz, J-P Dillschneider, J-H Bauer (à partir du rapport 1.1.7), D. Joly (à partir du rapport 2.2), J-M Cayuela, C. Barthod-Malat

Mandataires : J. Canal, S. Rutkowsky, B. Cypriani, P. Bontemps, E. Alauzet, M-O Crabbe-Diawara, J-L Fousseret, E. Dumont, J-C Roy, B. Falcinella, C. Tissier (à partir du rapport 5.1), D. Poissenot, A. Ghezali, F. Presse, D. Baud (jusqu'au rapport 1.2.4), L. Lamy (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Chaney, M. Poulet, G. Baulieu, A. Avis, J-P Martin (à partir du rapport 1.1.7), A. Baverel (à partir du rapport 2.2), G. Vallet, R. Stepourjine

Objet : Collecte du verre en PAV sur 5 secteurs : Saône, Audeux, Franois, Auxon, Besançon

30/06/2006

Compte-rendu ordre du jour :000047

Collecte du verre en PAV sur 5 secteurs : Saône, Audeux, Franois, Auxon, Besançon

Rapporteur : Eric ALAUZET, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2007	L'opération débutant en 2007, celle-ci sera budgétée en
Imputation: 011.812	2007

Contexte

La Ville de Besançon a transféré à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon un marché relatif à une prestation de collecte sélective des déchets ménagers et assimilés d'emballage en verre pré collectés par conteneur d'apport volontaire. Un avenant a permis de reconduire ce marché jusqu'au 31 mai 2006. Une consultation selon une procédure adaptée avec publicité préalable est en cours d'élaboration, pour permettre de poursuivre la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés d'emballage en verre (PAV) sur le secteur de Besançon jusqu'au 31 décembre 2006, soit pour une période de 7 mois.

Perspectives et enjeux

Les marchés relatifs à la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés d'emballage en verre précollectés par conteneur d'apport volontaire pour les secteurs de Saône, Audeux, Franois et Auxon prennent fin le 31 décembre 2006.

La consultation pour prolonger la prestation sur le secteur de Besançon permettra de faire coïncider les dates de fin de marché sur 5 secteurs.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pourra ainsi lancer une consultation sur un périmètre plus vaste et arriver à une plus grande harmonisation de son service à l'usager.

Proposition

Lancement d'une consultation <u>selon une procédure formalisée (appel d'offres ouvert)</u> pour la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés d'emballage en verre (PAV) sur les secteurs de Saône, Audeux, Franois, Auxon et Besançon pour une période d'un an, avec possibilité de reconduction expresse deux fois.

Eléments financiers

A minima sur la base des dépenses actuelles du BP 2006.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de l'appel d'offres,
- autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, après mise en concurrence, ainsi que les avenants permettant l'exécution complète des prestations, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget annexe déchets.

Compte-rendu ordre du jour :000047

Rapport adopté à l'unanimité :

PREFECTURE DU DOUBS
DOLE 1 REÇU LE
-7 JUIL. 2006

Pour extrait conforme,

e Président

Pour: 93
Contre: 0
Abstention: 0

Délibération du lundi 26 juin 2006

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon